

# Barricades à Schefferville: les Innus posent leurs conditions

Par : Nicolas Dupont

**Une première rencontre a eu lieu entre les Innus et les gouvernements de Terre-Neuve, de Québec et du Canada. Les élus de Matimekush Lac-John et de Uashat Mani-Utenam ont posé une première condition quant au démantèlement des barricades érigées à Schefferville.**

Le vice-chef d'Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM), Mike McKenzie, se dit satisfait de la rencontre qui a eu lieu le 20 août. « Nous avons demandé aux gouvernements de prendre un engagement par écrit ».

Les barricades ont été érigées le 11 juin. Le principal litige concernait la répartition des retombées des projets miniers de Labrador Iron Mines et New Millenium Capital Corp. La loi sur les mines de Terre-Neuve et Labrador exige que 80% des retombées reviennent à la province alors que les projets sont situés sur des territoires que réclament les Innus.

## Conditions

« Pour que la barricade tombe, il va falloir faciliter les rencontres. Nous voulons un protocole de consultation pour tous les projets de développement. Il faut que les premières nations soient consultées avant la réalisation des projets, pas après », explique M. McKenzie.

Les Innus demandent que le Terre-Neuve et Ottawa s'engagent à réviser le plan de bénéfices concernant le développement minier, que le gouvernement d'Ottawa établisse un plan de travail et un calendrier des négociations, et que Québec s'engage à s'asseoir pour régler les revendications territoriales sur son territoire. Le sujet de la reconnaissance des droits des Innus du Québec sur le territoire du Labrador, fait également partie des conditions.

Autrement dit, les Innus de Matimekush Lac-John et de Uashat Mani-Utenam demandent que les gouvernements s'engagent par écrit à régler tous les principaux litiges en cour.

Bien que M. McKenzie semblait confiant, aucune prochaine rencontre n'est prévue pour le moment. Les conseils de bande attendent des réponses d'Ottawa de Québec et de Terre-Neuve.